

Secrétariat général

Dossier suivi par :
Carine HENON
carine.henon@diplomatie.gouv.fr
Tél : +33 1 53 69 35 47

**DELIBERATION N° 161/2012
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 27 novembre 2012**

**Engagement de la première phase de l'opération de restructuration du lycée
Lyautey de Casablanca**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'Administration autorise la Directrice de l'Agence à engager la première phase de l'opération de restructuration du lycée Lyautey de Casablanca, pour un montant de 5,5 millions d'euros, financée par :

- la mobilisation du fonds de roulement disponible et des provisions constituées avec des aides de l'agence en prévision de l'investissement (2,8 millions d'euros),
- les montants qui peuvent être dégagés sur les recettes des frais de scolarité (0,7 millions d'euros /an) sur la période,
- une avance de France Trésor d'un montant de 2 millions d'euros permettant d'assurer le relais de trésorerie nécessaire durant la période.

Nombre de votants : 28

Pour : 21

Contre : 1

Abstentions : 6

Fait à Paris, le 27 novembre 2012

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE



Jean-Baptiste MATTEI